

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 4 mars 2026**

Nombre de conseillers municipaux en exercice = 24 ; de présents = 20 ; de votants = 23

L'an deux mille vingt-six, le quatre mars à vingt heures zéro minutes, le conseil municipal de la Commune de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe LANDURÉ, Maire de QUÉVERT.

Date de convocation : 20/02/2026

Date de publication : 10/03/2026

PRÉSENTS : Mmes et MM Philippe LANDURÉ, Catherine DENIEL, Francis ADNOT, Sylvie LESNÉ, Mélanie DEQUÉ, Éric YGER, Joseph BRAULT, Yannick LUCAS, Didier LESAICHERRE, Françoise LEOST-TREMEL, Nathalie BONNOUVRIER, Christophe LECLERC, Maryam ABOU-MERHI, Dimitri GEA, Clément ROUSSEAUX, Bénédicte RUISSEAU, Anne CHARRÉ, Jean-Yves ANGER, Sylvie MEUNIER, Antoine DEGUEN

ABSENTS : Mélanie RIO

ABSENTS EXCUSES : Arnaud AUBAULT (pouvoir à Sylvie LESNÉ), Jean-Luc ALLORY (pouvoir à Jean-Yves ANGER), Brigitte JIUGUE-FOURNET (pouvoir à Anne CHARRÉ)

SECRETAIRE DE SEANCE : Francis ADNOT

<< >>

AFFAIRE 2026.009 : BUDGET PRINCIPAL : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2026

VU le code général des collectivités territoriales notamment les articles L2311-1 et suivants,

CONSIDERANT les propositions de la commission des Finances réunie le 12 février 2026,

CONSIDERANT que le Budget Primitif 2026 de la commune peut se résumer ainsi,

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

II
A

		DEPENSES	RECETTES
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)		1 198 412,80	805 264,59
+		+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		463 500,70	558 415,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)		(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 298 233,91
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		1 661 913,50	1 661 913,50
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget		DEPENSES 3 426 954,37	RECETTES 3 426 954,37
+		+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)		(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		3 426 954,37	3 426 954,37
TOTAL DU BUDGET (4)		5 088 867,87	5 088 867,87

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,
Par 16 POUR
7 ABSTENTIONS (Francis ADNOT, Jean-Luc ALLORY, Jean-Yves ANGER, Anne CHARRÉ, Dimitri GÉA, Brigitte JUGUE-FOURNET, Sylvie MEUNIER)
ADOpte le Budget Primitif 2026 tel que présenté.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire,
Philippe LANDURÉ

